



1 / L'ALLAITEMENT MATERNEL : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Niveau 1

20, 21, 22 septembre 2010

Objectifs de la formation

Permettre aux professionnels de mieux accompagner et répondre aux besoins des familles au cours de l'allaitement, et de s'impliquer lors des manifestations liées à l'allaitement.

Objectifs pédagogiques

Permettre aux stagiaires d'acquérir les savoirs, savoirs- faire et savoir- être.

Contenu de la formation

- nouvelles données anatomo-physiologiques
- composition et conservation du lait maternel
- la bonne conduite de l'allaitement
- la relation d'aide
- les incidents liés à l'allaitement
- quels organismes mondiaux et français pour l'allaitement
- initiative hôpitaux amis des bébés

Méthodes pédagogiques

Travail de groupe, jeu de rôle, démonstration, avec différents supports : vidéo, PowerPoint.

Public

Infirmière puéricultrice, sage-femme, infirmière, médecin

Lieu

Au siège de l'ANPDE, stage non résidentiel - Ce stage peut également être effectué sur site

Formateur

Catherine BUZY : Puéricultrice, consultante en lactation certifiée IBCLC

2 / L'ALLAITEMENT MATERNEL DANS DES CIRCONSTANCES PARTICULIERES

Niveau 2

23, 24 septembre 2010

Cette formation s'adresse aux personnels ayant déjà suivi la formation de base sur l'allaitement maternel : une nouvelle dynamique

Objectifs de la formation

Permettre aux professionnels de mieux accompagner et répondre aux besoins de familles au cours de l'allaitement dans des circonstances particulières.

Contenu de la formation

Circonstances particulières liées à la mère :

- chirurgie mammaire
- mamelons ombiliqués
- pathologie dermatologique du sein
- allaitement et VIH
- médicaments et allaitement
- la relactation

Circonstances particulières liées à l'enfant :

- l'enfant prématuré
- fentes labio-palatines
- les jumeaux
- enfants trisomiques
- enfants adoptés

Méthodes pédagogiques

Travail de groupe, jeu de rôle, démonstration avec différents supports : vidéo, power-point.

Public

Puéricultrice, sage-femme, infirmière, auxiliaire de puériculture, médecin

Lieu

Au siège de l'ANPDE, stage non résidentiel - Ce stage peut également être effectué sur site.

Formateur

Catherine BUZY

Puéricultrice, consultante en lactation certifiée IBCLC

3 / PARENTALITE ET COMPETENCES PARENTALES

6, 7, 8 octobre 2010

Contenu de la formation :

1^{er} jour :

- Qu'est-ce que la parentalité
- De la parentalité à la recherche des compétences parentales
- Des approches différentes selon les disciplines, les dérives possibles

2^{ème} jour :

- Clinique de la parentalité
- Comment évaluer les risques en matières de parentalité
- Comment évaluer le champ des compétences
- Présentation de « guides » des compétences parentales et d'un guide des besoins de l'enfant

3^{ème} jour :

- Quelles pratiques auprès des parents ?
- Qu'est-ce que travailler avec les parents (travailler pour/sur/avec ; accompagner et /ou suivre ? Question de la place de chacun).
- Ces différents points seront abordés à partir de la pratique de terrain, par exemple lors des visites « médiatisées » parent-enfant.

Méthodologie

- Approche historique, sociologique, psychologique et culturelle de la famille.
- Etude de grilles d'évaluation de la parentalité.
- Application à des cas pratiques.

Public

Tout professionnel intervenant auprès des familles, désireux de comprendre les évolutions en cours, de soutenir les parents et en position de mettre en œuvre des projets de soutien à la parentalité.

Lieu

Au siège de l'ANPDE, stage non résidentiel - Ce stage peut également être effectué sur site

Formateur

Catherine SELLENET, professeur en sciences de l'éducation, psychologue, sociologue et juriste.

4 / AGREMENT, SUIVI, CONTROLE ET ACCOMPAGNEMENT DES ASSISTANTES MATERNELLES

2, 3, 4, 5 novembre 2010

Objectifs de la formation :

Permettre aux professionnels de :

- Conduire efficacement les entretiens destinés à recueillir auprès des candidats les informations utilisables et analysables pour instruire les demandes d'agrément, dans le respect de la loi.
- Adapter les grilles d'évaluation, servant de support aux premières demandes et renouvellements d'agrément, à la loi de juin 2005 et aux décrets d'application.
- Produire des écrits clairs et synthétiques capables de motiver et soutenir la décision de la réunion d'agrément.
- Penser le suivi et l'accompagnement en tenant compte des réalités du terrain : charge de travail, nombre d'assistantes maternelles, dispersion géographique, variété des tranches d'âges....
- Penser l'articulation avec les autres partenaires intervenant dans ce champ, dont les relais assistantes maternelles.

Contenu de la formation

1/ L'ENTRETIEN

- * Identifier les principales difficultés rencontrées dans la pratique de l'entretien d'évaluation par les participants
- * Les objectifs des entretiens et positionnement professionnel
- * Apports méthodologiques sur l'organisation et la structure des différents entretiens
- * Les techniques de communication facilitant l'échange, l'enquête, le recueil d'informations pertinentes, l'accompagnement et les pièges à éviter.

2/ LES ECRITS

- * Rappel de l'importance et du rôle des écrits en matière d'agrément
- * Méthodologie en matière de synthèse et d'écrit des différents rapports concernant l'agrément.

3/ PENSER L'ACCOMPAGNEMENT ET L'ARTICULATION AVEC LES AUTRES PARTENAIRES

- * la connaissance qu'ont les professionnels du département des autres intervenants
- * les perspectives d'innovations en matière de suivi et d'accompagnement
- * les cas problématiques de contrôle, de suspicion, de signalement de certaines assistantes maternelles.

Public

Tout professionnel intervenant auprès des assistantes maternelles

Lieu :

Au siège de l'ANPDE stage non résidentiel - Peut également se faire sur site.

Formateur :

Catherine SELLENET professeur en sciences de l'éducation, psychologue, sociologue et juriste

5 / LA REFORME DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

18, 19 novembre 2010

La place respective du Conseil Général et du Juge des enfants est redéfinie.

La notion de l'enfance en danger est harmonisée.

Les mesures d'assistance éducative, les modalités d'accueil des enfants en établissement, tout comme l'accompagnement budgétaire des familles sont rénovés.

Les conditions d'audition ou d'application de l'obligation alimentaire sont revisitées.

Objectifs de la formation

Connaître précisément les modifications apportées par la loi du 5 mars 2007 sur la protection de l'enfance et leurs impacts sur les pratiques professionnelles.

Contenu de la formation

- **L'enfant** : la définition de l'enfance en danger, les conditions d'audition de l'enfant.
- **Les acteurs de la protection** :
 - les circuits de l'enfance en danger
 - la place respective du Conseil Général et du Juge des enfants
 - le secret professionnel et les nouvelles formes de partage d'informations
- **La famille**
 - les nouvelles formes de contractualisation avec les parents
 - les nouvelles modalités d'intervention auprès de l'enfant et de sa famille
 - une nouvelle modalité d'aide à domicile : un accompagnement en économie sociale et familiale
 - les exemptions nouvelles à l'obligation alimentaire

Méthodes pédagogiques

Apports de connaissance – mise en commun et travaux de groupe

Cas concrets et jurisprudence – élaboration d'un outil de travail

Repas pris en commun

Public

Puéricultrices et professionnels de la petite enfance

Lieu

Au siège de l'ANPDE, stage non résidentiel - Ce stage peut également être effectué sur site

Formateur

Martine QUEST juriste, formateur consultant expert des professions de santé et du secteur social



6 / ACCOMPAGNER L'ALLAITEMENT MATERNEL EN STRUCTURES D'ACCUEIL

24, 25 novembre 2010

Objectifs de la formation :

Permettre aux professionnels de mieux accompagner et répondre aux besoins des familles au cours de l'allaitement lorsque l'enfant fréquente une structure d'accueil.

Permettre aux stagiaires d'acquérir les savoirs, savoirs faire et savoir être.

Contenu de la formation :

- Nouvelles données anatomo-physiologiques
- Biologie et conservation du lait maternel
- Savoir accompagner un allaitement jusqu'au sevrage
- La relation d'aide
- Prévention et traitements des incidents liés à l'allaitement
- Normes AFSSA et PNNS2
- Diversification alimentaire

Méthodes pédagogiques :

Travail de groupe, démonstration de matériel

Supports : vidéo, power point.

Public

Puéricultrice, auxiliaire de puériculture, éducatrice de jeunes enfants, assistante maternelle

Lieu

Au siège de l'ANPDE stage non résidentiel - Ce stage peut être également être effectué sur site

Intervenante

Catherine BUZY, puéricultrice, consultante en lactation certifiée IBCLC

7 / RECONNAISSANCE ET RESPONSABILITE DE LA PUERICULTRICE INFIRMIERE : de nouveaux champs d'intervention

30 novembre, 1, 2 décembre 2010

Création de l'Ordre infirmier par la loi du 21 décembre 2006 et ses décrets d'application.
Projet d'intégration du cursus Licence Master Doctorat dans les formations infirmières(LMD)
Reconnaissance de nouvelles pratiques et d'un droit de prescription
Direction de crèches confiées à des Educatrices de Jeunes Enfants
Le champ des responsabilités de la puéricultrice évolue.

Objectifs :

Il est important pour la puéricultrice de connaître l'évolution de sa profession, les conséquences sur ses responsabilités juridiques et leur impact sur ses pratiques professionnelles.

Contenu :

- **Evolution de la profession**
 - création de l'ordre infirmier et ses conséquences
 - évolution de la formation : l'intégration dans le cursus LMD
 - la validation des acquis par l'expérience (VAE)
 - les nouvelles frontières des professions de la petite enfance : la direction des structures d'accueil des enfants de moins de 6 ans, l'accueil de l'enfant handicapé ou porteur d'une maladie chronique, les soins et médicaments en crèche.
- **Conséquences de ces évolutions sur les responsabilités**
 - une nouvelle responsabilité : la responsabilité ordinaire
 - un nouvel espace d'autonomie et de responsabilité : la responsabilité pénale et la prescription infirmière
 - les assurances professionnelles et la responsabilité civile : les trois statuts de la puéricultrice infirmière : fonctionnaire, salariée, libérale, ses nouveaux champs de compétence et leurs conséquences sur le régime de l'indemnisation

Méthodes pédagogiques :

Apport de connaissances – Mise en commun et travaux de groupes – Cas concrets et jurisprudence
– Remise d'un document de travail
Repas pris en commun

Public: Puéricultrices et infirmières

Lieu : Au siège de l'ANPDE, stage non résidentiel - Ce stage peut également être effectué sur site

Formateur : Martine QUEST juriste, formateur consultant expert des professions de Santé et du secteur social



N° Organisme formateur : 11/75/02.183/75

N° SIRET 784 579 385 00 21

Code APE 9499Z

**ASSOCIATION NATIONALE DES PUERICULTRICES DIPLOMEES ET
DES ETUDIANTES**

132 avenue du Général Leclerc
75014 PARIS

Renseignements : 01.45.39.97 62

Fax : 01.45.39.31.08

www.anpde.asso.fr

contact : eliane.coutureau@wanadoo.fr

**Formations ne figurant pas sur la plaquette mais qui peuvent se faire
sur site uniquement.**

Le programme sera transmis sur demande.

- Garder le secret professionnel en PMI
- Les nouvelles situations familiales et leur cadre juridique
- Expression écrite rédaction professionnelle
- De la gestion du temps à l'animation d'une équipe
- Construire et gérer un projet
- Organiser et animer une réunion
- Visites médiatisées
- Repérage des facteurs de risque dans l'adoption



ASSOCIATION NATIONALE DES PUERICULTRICES DIPLOMEES ET DES ETUDIANTES

BULLETIN D'INSCRIPTION 2010 à retourner à :
ANPDE 132 avenue du Général Leclerc 75014 PARIS
Renseignements : 01.45.39.06.09 Fax : 01.45.39.31.08

Nom Prénom Fonction

Adresse personnelle

Code postal Ville

Téléphone du travail (obligatoire) :

Email :

Préciser le n° de la formation choisie pour l'année 2010:

- 1/ Allaitement maternel une nouvelle dynamique (niveau 1) : **20, 21, 22 septembre**
- 2/ Allaitement maternel dans des circonstances particulières : **23, 24 septembre**
- 3/ Parentalité et compétences parentales : **6, 7, 8 octobre**
- 4/ Agrément, suivi, contrôle et accompagnement des assistantes maternelles: **2, 3, 4, 5 novembre**
- 5/ La réforme de la protection de l'enfance : **18, 19 novembre**
- 6/ Accompagner l'allaitement maternel en structures d'accueil : **24, 25 novembre**
- 7/ Reconnaissance et responsabilité de la puéricultrice infirmière : de nouveaux champs d'intervention : **30 novembre, 1, 2 décembre**

Souhaite recevoir une convention de formation : oui non

Validation et coordonnées du service de formation :

Adhérente à l'ANPDE 100€ TTC par personne et par journée de formation

Non adhérente à l'ANPDE 160€ TTC par personne et par journée de formation

Prise en charge employeur 240€ TTC par personne et par journée de formation

Chèque à libeller à l'ordre de l'ANPDE.

Sur demande une facture vous sera adressée à réception du règlement.

Annulation : 50% de la totalité de la somme sera remboursée si une notification écrite parvient au secrétariat de l'association 8 jours avant le début de la formation.

Après la formation aucun remboursement ne sera pris en compte.

En cas d'absence d'un stagiaire inscrit : 50% de la totalité de la somme sera facturée